

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF 1er DEGRÉ
OPTION CYCLISME spécialité VÉLO TOUT TERRAIN

est attribué en application de l'arrêté ministériel du 9 Avril 1996

à Mr MELON Frédéric

Né(e) le 10/06/70 à Gannat (03)

N° 063-096-075

A Clermont-Ferrand le 9 Avril 1996

P/I Le Ministre chargé des sports

Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et des Loisirs d'Auvergne,
L'Inspecteur,

Raymond FÉLIX

